

RÉFORME DU COLLÈGE

Attaque contre les statuts, missions et heures supplémentaires, autonomie accrue des établissements et territorialisation de l'école !

POUR FO C'EST NON !

Dans un contexte de colère des personnels le gouvernement veut s'attaquer au collège.

En colère face à la tentative du gouvernement de leur infliger « deux ans fermes » avec la réforme Macron-Borne des retraites, les personnels participent avec l'ensemble de la population aux mobilisations massives pour obtenir le retrait de cette réforme.

En colère après les éclaircissements concernant la pseudo-revalorisation, une « revalorisation socle » indemnitaire qui ne compense même pas l'inflation pour beaucoup et un « pacte » qui consiste à travailler plus pour perdre moins.

En colère avec des DHG insuffisantes, de nouvelles suppressions de postes et des classes surchargées.

En colère suite à l'annonce de la suppression de la technologie en 6^{ème}.

Malgré cela le ministre Ndiaye entend avancer sur sa réforme du collège et il compte aller vite avec une application en classe de 6^{ème} dès la rentrée 2023 et à partir de la rentrée 2024 pour le cycle 4.

DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES POUR TOUT LE MONDE

La suppression inacceptable d'une heure de technologie en 6^{ème} servira à mettre en place une heure de consolidation et d'approfondissement en français et en mathématiques en classe de 6^{ème}. Chaque établissement l'organisera comme il pourra avec les moyens du bord, aucun cadre national n'est prévu. La rémunération sera discutée dans le cadre du « pacte » de pseudo-revalorisation du ministre Ndiaye avec l'objectif d'avoir des PE volontaires pour assurer une partie de ces heures. Bien que la DGESCO s'en défende et présente cela comme « un espace d'interaction entre 1^{er} et 2nd degré », pour le SNFOLC c'est un premier pas vers la fusion des corps. Le ministre remplace une heure d'enseignement disciplinaire par des heures supplémentaires. Heures supplémentaires auxquelles devront s'ajouter des temps de concertation pour constituer les groupes d'élèves, les faire évoluer au long de l'année ou que les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré puissent échanger...

LA DÉRÈGLEMENTATION POUR TOUS

La deuxième décision du ministre Ndiaye est de généraliser le dispositif « devoirs faits » à tous les élèves de 6^{ème} tout en le maintenant pour les élèves des autres niveaux. Ici encore, aucun cadre national. L'idée est que chaque établissement étende son dispositif actuel à tous

les élèves de 6^{ème}. A chaque établissement son organisation propre. Les moyens supplémentaires nécessaires à cette généralisation pourront aussi se discuter dans le cadre du « pacte ».

Le SNFOLC s'oppose à ce dispositif depuis sa mise en place parce qu'il camoufle sans les compenser les suppressions d'heures d'enseignements disciplinaires accumulées au fil des réformes et permet à des associations privées d'assurer ces heures dans les établissements au même titre que les AED, les CPE et les professeurs pour des rémunérations variables.

LA CASSE DU COLLÈGE

Concernant le cycle 4, serait mis en place un dispositif « découverte des métiers » en classe de 5^{ème}, toujours des heures supplémentaires discutées dans le cadre du « pacte ». Dans la continuité de la réforme de la voie professionnelle, ce dispositif vise-t-il à orienter toujours plus d'élèves vers l'apprentissage ? Le SNFOLC n'est pas demandeur d'une énième réforme du collège qui poursuit l'éclatement de l'École de la République avec un collège toujours plus autonome et territorialisé.



Le SNFOLC demande l'abandon de cette réforme et revendique :

- ▶ La restitution de toutes les heures disciplinaires supprimées par les différentes réformes
- ▶ le respect du statut de chaque corps enseignant
- ▶ le maintien de l'enseignement de technologie en 6^{ème}
- ▶ l'abandon de toutes les suppressions de postes prévues à la rentrée 2023 et la création de tous les postes nécessaires
- ▶ l'abondement des DHG à hauteur des besoins pour baisser les effectifs par classe

Nous nous battons contre la mère des réformes, ensemble faisons échec à la réforme Macron-Borne des retraites et à la politique de destruction de l'École de la République.